



Communiqué de presse

Embargo: 16.03.2017, 9:15

11 Mobilité et transports

N° 2017-0320-F

Transport transalpin et transfrontalier de personnes en 2015

Les Suisses ont principalement franchi la frontière pour les loisirs en 2015

Neuchâtel, 16.03.2017 (OFS) – **En 2015, 2,2 millions de personnes en moyenne ont traversé quotidiennement les frontières suisses par la route et le rail. L'arc alpin a lui été franchi par 110'000 personnes chaque jour. Que ce soit pour le transport transfrontalier ou transalpin, les loisirs sont le motif principal des déplacements des personnes. C'est ce qui ressort d'une vaste enquête menée en 2015 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) aux postes frontières et aux passages alpins suisses.**

En 2015, en moyenne 2,1 millions de personnes ont traversé la frontière suisse quotidiennement par la route et ceci dans 1,1 million de véhicules (voitures, motos et cars). 97% de ces véhicules sont des voitures de tourisme. Pour le rail, 80'500 passagers ont traversé la frontière que ce soit à bord d'un train longue distance ou d'un train régional.

Transport transfrontalier franco-suisse et germano-suisse les plus fréquents

En considérant uniquement les véhicules entrant en Suisse, on constate que le trafic de destination est le plus important (78%), le trafic intérieur et le trafic de transit jouant un rôle secondaire avec 11% chacun. Les relations les plus fréquentées dans le trafic routier sont celles entre la France et la Suisse (36% du trafic total entrant) et entre l'Allemagne et la Suisse (22%). En considérant les véhicules selon leur pays d'immatriculation, les véhicules indigènes sont les plus nombreux (37%) suivis de ceux munis d'une plaque française (29%).

Les loisirs sont le motif le plus souvent évoqué avec 39% du total des déplacements. Suivent les trajets pendulaires avec 29% et les déplacements pour les achats avec 24%. Le motif varie cependant selon le pays d'immatriculation du véhicule. Si 44% des véhicules suisses traversent la frontière pour les loisirs et 41% pour les achats, les véhicules immatriculés à l'étranger le font à 40% en tant que pendulaires et à 37% pour les loisirs.

Pour le rail, le trafic d'origine et de destination représente 76% du trafic total, alors que 18% des passagers sont imputables au trafic de transit. La relation la plus fréquentée par les passagers est celle entre la Suisse et l'Allemagne (39% du trafic total). La moitié des passagers voyagent pour les loisirs alors que les pendulaires représentent 27% du trafic par le rail. Si l'on observe la provenance des voyageurs, ils sont principalement domiciliés en Suisse (42%) et en Allemagne (32%). Les loisirs sont la première raison de déplacement, ceci tant pour les personnes domiciliées en Suisse (57%) qu'à l'étranger (45%). Le second motif est toutefois différent : il s'agit de la pendularité pour 37% des personnes domiciliées à l'étranger et des achats pour 19% des personnes domiciliées en Suisse.

Le Gothard, pilier du transport transalpin

En 2015, en moyenne 35'200 véhicules et 93'400 personnes ont traversé les Alpes suisses par la route quotidiennement. La majorité des véhicules sont des voitures de tourisme (94%). La moitié des véhicules sont immatriculés en Suisse, 23% en Italie et 15% en Allemagne. Le tunnel du Gothard absorbe à lui seul le plus gros volume du trafic total (39%), suivi du tunnel du San Bernardino (16%). 38% du transport transalpin routier est constitué du trafic d'origine et de destination, le trafic intérieur représentant 35% et le trafic de transit 27%. La relation la plus importante du trafic d'origine et de destination est celle entre la Suisse et l'Italie (33% du trafic total). Dans 73% des cas, la traversée des Alpes a pour motif les loisirs, le deuxième motif étant professionnel (13%).

Du côté du rail, 16'300 passagers ont traversé chaque jour les Alpes suisses en 2015. Le Gothard se taille également la part du lion pour le trafic ferroviaire transalpin puisqu'il absorbe davantage de passagers (55%) que le Simplon (36%) et la Bernina (9%). Tout comme pour la route, le trafic d'origine et de destination occupe la première place (51%) devant le trafic intérieur (42%), la part du trafic de transit étant de 7%. Les loisirs sont mentionnés comme principal motif de déplacement dans 70% des cas (13% pendulaire, 12% professionnel). Enfin 66% des usagers des trains traversant les Alpes sont domiciliés en Suisse et 19% en Italie.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Enquête 2015 sur le transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)

En 2015, une enquête sur le transport routier et ferroviaire de personnes à travers les frontières et les Alpes a été menée en Suisse sous la direction de l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec le soutien de nombreux partenaires (Office fédéral du développement territorial, Office fédéral des routes, Office fédéral des transports, Administration fédérale des douanes, Chemins de fer fédéraux et diverses entreprises ferroviaires suisses et étrangères). Cette enquête étudie les flux de voyageurs à travers les frontières et les Alpes suisses par la route et par le rail. Elle a pour objectif de déterminer l'origine, la destination, le motif et le moyen de transport utilisé pour les déplacements. Ces informations ont été récoltées lors d'interviews conduites directement auprès des usagers aux points de passage frontaliers et alpins routiers ainsi que dans les trains.

Par rapport à la dernière enquête effectuée en 2007, le concept d'enquête a été revu et modifié. Les principales améliorations sont : la prise en compte du trafic régional pour le transport ferroviaire, ainsi que la prise en compte de l'ensemble des postes frontières et de tous les passages alpins pour le transport routier.

La conduite de l'enquête a été confiée à une entreprise spécialisée. Les entretiens ont été menés à chaque point de passage durant plusieurs jours répartis sur l'ensemble de l'année afin de tenir compte des variations du trafic au cours de l'année. Au total, près de 100'000 interviews ont été réalisées.

Des informations détaillées et actuelles sur les flux de personnes à travers les Alpes et les frontières forment une base de décisions importantes pour les politiques des transports et de l'aménagement du territoire. En effet, ces données sont indispensables tant dans la planification, la réalisation ou le suivi de nouvelles infrastructures que dans la modélisation des transports à l'échelon national. Il convient de relever toutefois que l'enquête ne fournit pas une image exhaustive du transport transfrontalier et transalpin puisque la mobilité douce (marche, vélo), les transports publics sur la route (bus, trams) et l'ensemble de l'aviation ne sont pas pris ici en considération.

Les données détaillées concernant cette enquête peuvent être consultées via l'adresse www.aggpv.bfs.admin.ch.

Quelques définitions

Trafic intérieur	Trajet dont la destination et l'origine se situent en Suisse (ou au Liechtenstein)
Trafic d'origine	Trajet dont l'origine (lieu de départ) se situe en Suisse (ou au Liechtenstein) et la destination à l'étranger
Trafic de transit	Trajet dont la destination et l'origine se situent à l'étranger
Trafic de destination	Trajet dont la destination se situe en Suisse (ou au Liechtenstein) et l'origine à l'étranger

.....
Renseignements:

Christophe Siegenthaler, OFS, Section Mobilité, tél.: +41 58 463 63 97,
e-mail: Christophe.Siegenthaler@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

.....
Nouvelles parutions:

Publication « Alpen- und grenzquerender Personenverkehr 2015 (A+GQPV) », disponible uniquement en allemand avec résumé en français, n° de commande: 1028-1500-05. Prix: gratuit
Commandes de publications : tél.: +41 58 463 60 60, fax: +41 58 463 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

.....
Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0320
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

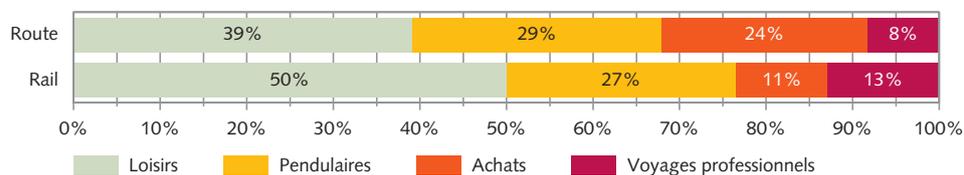
T1 - Transport transalpin et transfrontalier, en 2015

	Véhicules par jour	Personnes par jour
Transport transalpin		109 779
Route	35 207	93 447
Rail		16 332
Transport transfrontalier		2 206 896
Route	1 126 178	2 126 434
Rail		80 462

Source: OFS – Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)

Transport transfrontalier de personnes, en 2015

Répartition selon les motifs de déplacement des véhicules (route) et des voyageurs (rail)

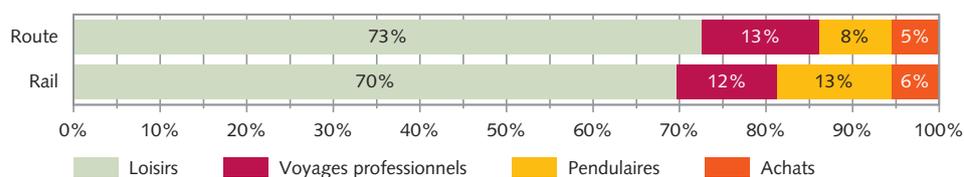


Source: OFS – Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)

© OFS 2017

Transport transalpin de personnes, en 2015

Répartition selon les motifs de déplacement des véhicules (route) et des voyageurs (rail)



Source: OFS – Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)

© OFS 2017